



Belgische Technische Coöperatie nv
Coopération Technique Belge sa

RAPPORT DE SUIVI-EVALUATION 2002

PROJET DE SELECTION ET DE MULTIPLICATION DU ZEBU AZAWAK AU MALI MLI/00/001

INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET.

Pays : Mali

Secteur et sous –secteur CAD : Economie rurale/ Elevage.

Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution : Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural

Agences d'exécution : Coopération Technique Belge.

Nombre d'experts en coopération internationale de la CTB : 1 (un)

Durée de la prestation (selon AS/CS) : 5 ans

Date de démarrage de la prestation :
Selon AS/CS : août 1999 (signature Arrang. Particulier)
Effective : juin 2000 (1^{er} appro compte principal)

Date de clôture de la prestation :
Selon AS/CS : Août 2004
Estimée : Août 2006 (non encore approuvée)

Modalités de gestion de la prestation : Cogestion

Budget total de la prestation : 2.457.129 euros

Période couverte par le rapport : du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002

Annexes	Oui	Non
1. Résumé des résultats	x	
2. Planning d'activités 2002	x	
3. Planning d'activités 2003	x	
4. Etat des recettes et dépenses 2002	x	
5. Prévisions budgétaires 2003	x	
6. Taux de déboursement de la prestation (au 31/12/02)	x	
7. Personnel de la prestation (au 31/12/02)	x	
8. Sous-traitance et appels d'offres 2002	x	
9. Equipements (inventaire au 31/12/02)	x	
10. Bailleurs de fonds		x

PREMIÈRE PARTIE : APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes :

- 1. - Très satisfaisant
- 2. - Satisfaisant
- 3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4. - Non satisfaisant
- X. - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation.

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE ¹ (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quel est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	2	2
2. Quel est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement?	2	2
3. Les objectifs de la prestation sont-ils encore pertinents ?	2	2
4. La prestation répond-elle aux besoins des groupes cibles?	2	2
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'appuie-t-elle sur les organes locaux d'exécution appropriés?	x	2

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité)	2	2
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	2	2
3. Les modalités de gestion de la prestation sont-ils appropriés? (efficacité)	1	2
4. Les ressources de la prestation sont-elles adéquates sur le plan de (efficience) :		
a. Ressources financières?	2	2
b. Ressources humaines ?	3	2
c. Matériel et équipements ?	2	2
5. Les ressources de la prestation sont-elles utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	2	2
6. La prestation est-elle satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	2	2
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	3	3

Indiquez votre appréciation globale de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- | |
|--|
| <p>1 - Très satisfaisant
 2 - Satisfaisant
 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
 4 - Non satisfaisant
 X - Sans objet</p> |
|--|

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	2	2

Le projet est encore dans sa phase initiale et a réellement débuté avec les attributions des animaux, actions qui pour les bénéficiaires et la population du Cercle montrent la réalité du Projet, toutes les autres actions précédentes étant considérées comme secondaires.

Le suivi scientifique et les mesures d'accompagnement débiteront avec l'année 2003 et montreront l'exacte perception des bénéficiaires et leur réelle participation au projet, ils doivent en effet rendre compte correctement au travers des animateurs de toutes les « péripéties » accompagnant la conduite de leur noyau et participer pleinement aux différentes sessions de formation prévues dans différents domaines : mise en place de leur association ou groupement, alimentation et suivi sanitaire.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Mohamed L. Ag MATTAHEL	Bernard SCHIRVEL

DEUXIÈME PARTIE : RESUME DES ACTIVITES

1. Principales activités et réalisations par rapport aux objectifs et au plan d'activités de l'année sous revue

Résultat 1 : Les éleveurs sont mieux organisés.

- Appuyer l'émergence de groupements de bénéficiaires :
 - Au travers des enquêtes réalisées auprès des bénéficiaires des attributions et de la liste exhaustive des groupements et associations présents dans le Cercle, une première approche a été faite pour l'appui de certains groupements.
- Former les bénéficiaires :
 - Des modules de formation ont été élaborés pour répondre aux besoins de formation des bénéficiaires.

Résultat 2 : Les éleveurs sont approvisionnés en Zébus Azawak.

- Le fonds d'appui a été mis en place au travers de l'augmentation du fonds de roulement du projet passé de 16.250.000 francs Cfa à 50.000.000 francs CFA.
- Au travers de réunions avec les futurs bénéficiaires, les conditions de prêts et de remboursement ont été définies.
- Création des Comités de Sélection et d'achat des animaux au niveau de chaque commune.
- Définition en parallèle des critères de choix des animaux à acheter.
- Le fichier des animaux de race pure n'a concerné que les animaux attribués, il sera étendu à tous les animaux répondant aux critères définis par le projet quant à la race Azawak.
- Création des Comités d'attribution.
- Définition en parallèle des critères de choix des futurs bénéficiaires.
- Début des opérations de prêts à compter du mois de juin, retard imputable aux élections législatives et présidentielles qui ont mobilisés une grande partie des responsables du Cercle.
- Au 31 décembre 2002, 151 noyaux sur 171 ont été mis en place soit 88.30 % dont 26/26 à Inékar, 10/10 à Alata, 44/44 à Andéramboukane, 7/18 à Tidermène et 64/73 à Ménaka. Les prix payés sont dans la fourchette définie par la direction du Projet.

Résultat 3 : L'alimentation des animaux est améliorée.

- Une enquête menée par les animateurs a permis de se faire une première idée sur les principaux pâturages du Cercle, la même enquête a concerné les itinéraires de transhumance des bénéficiaires.
- Un protocole a été signé avec la Chambre locale d'Agriculture du Cercle pour la fourniture de 15 tonnes d'aliment bétail destinées aux éleveurs du Cercle. Tout porte à croire que ce protocole ne sera pas reconduit.

Résultat 4 : Le suivi zootechnique et vétérinaire est assuré.

- Un protocole d'accord avec le SLACAER (représentant de la DRAMR) a été signé pour améliorer la couverture sanitaire des animaux du Cercle au travers de campagnes systématiques de vaccinations.
- En parallèle, les animaux attribués ont été vaccinés.
- Une réunion du Comité Technique a permis, après un état des lieux, de définir les sites de construction de certaines infrastructures prévues :
 - Un parc de vaccination à Akabar (commune de Ménaka),
 - Un parc à Tamalet (commune d'Andéramboukane),
 - Un magasin à Sahène (commune d'Alata) et
 - Un magasin à Inékar (même commune).

- Le dépouillement a été fait pour le parc d'Akabar (montant prévu de 5.775.450 francs), attente du feu vert de la Représentation de la CTB à Bamako.
- Pour les magasins, reprise des dossiers pour tenir compte des remarques de la CTB.
- Ebauche d'un protocole de partenariat avec le Programme Bovin de l'Institut d'Economie Rurale de Sotuba, protocole qui prendra en compte le suivi scientifique des animaux attribués et qui sera finalisé en 2003.
- Élaboration d'un document interne pour ce même suivi.

Résultat 5 : Les produits laitiers et sous-produits d'élevage sont valorisés.

- Identification des groupements susceptibles d'être encadrés et inventaires de leurs méthodes de transformation et de conservation des produits laitiers au travers d'un questionnaire mis en forme.
- Stage de formation de la chargée des Organisations Professionnelles en techniques de transformation du lait à Koutiala.
- Envoi de deux femmes d'une association locale au Projet UNSO – Tonka pour une formation sur les techniques de tannage des cuirs et peaux. Elles transmettront par la suite leur savoir à d'autres femmes du Cercle.

Résultat 6 : Le système de gestion du Projet est efficace.

- Un programme d'extension des bureaux est en cours vu l'exiguïté des locaux existants.
- Mise en place du Comité Technique, bien que par la suite, la mission de suivi de la DNAMR ait proposé de le supprimer.
- Tenue de la 2^{ème} réunion du Comité de Pilotage courant mars.
- Tenue régulière des réunions de travail pour la programmation des activités.
- Poursuite de l'acquisition de l'équipement, le complément étant prévu en 2003.
- Formation des animateurs en techniques de relevés pluviométriques, sur les outils du Projet, sur la conduite du suivi des animaux et initiation à la programmation du suivi des noyaux.
- Une formation en informatique des chargés des finances et de santé animale est jugée nécessaire.
- Participation du projet à la réunion régionale regroupant les trois projets intéressés par le zébu Azawak au Burkina Faso.

Une des contraintes les plus importantes rencontrées par le projet a été celle ayant trait à l'âge des animaux et plus particulièrement celui des génisses.

En effet, une grande majorité des génisses de trois/quatre ans présentées ont montré des problèmes de fertilité. Pour pallier à ce fait et en accord avec les Comités de Sélection et d'Attribution, il a été décidé de prendre des animaux à partir de 2 ans et ½., ceci n'influant guère le calendrier des remboursements. Les éleveurs et le projet sont conscients de la précocité des génisses Azawak.

Un certain retard a été pris dans les attributions du fait de la tenue des élections législatives et présidentielles qui ont impliqués un certain nombre de responsables politiques et communaux devant participer aux attributions.

Un problème plus insidieux pouvant amener par la suite de grosses difficultés, est le peu de cas que font certains bénéficiaires des recommandations du projet.

Travaillant en milieu ouvert, il est impératif de respecter certaines pratiques d'élevage pour garantir la pureté des produits issus des animaux attribués. Un effort sera fait au moment des rencontres avec les bénéficiaires pour leur expliquer l'importance de ces recommandations et le possible effet en cas de non-respect.

2. Principales recettes et dépenses (en Francs CFA)

De manière générale, le projet a respecté le budget présenté au cours de la 2^{ème} réunion du Comité de Pilotage. Les dépenses par résultats sont les suivantes :

Résultat	Montant initial	Dépenses effectuées	% utilisé
R 1	5.420.000	294.000	5.4
R 2	241.959.500	185.992.400	76.9
R 3	15.270.000	593.500	3.9
R 4	45.251.250	2.936.800	6.5
R 5	4.450.000	775.050	17.4
R 6	117.917.475	69.409.199	58.9
Imprévus	19.659.224	744.000	3.8
Total	449.927.449	260.744.949	58.0

Seule la ligne relative à la prise en charge des comités de sélection et d'attributions est en dépassement du à la multiplicité des séances d'attributions nécessaires à la mise en place des noyaux. (Résultat 2)

En résultat 6, la ligne relative à l'extension des bureaux sera également dépassée vu le coût des travaux et du suivi des dits travaux.

3. Principaux mécanismes et activités d'appropriation mis en œuvre par la prestation.

Peu de mécanismes et d'activités d'appropriation sont mis en œuvre à l'heure actuelle, du fait de la concentration des activités sur la problématique de l'attribution d'animaux au cours de l'année.

Un accent a de toute façon été mis sur le fait que les bénéficiaires devront par la suite se prendre en charge au travers de groupements ou d'associations que le projet compte mettre en place. Ces groupements ou associations devront être capables de poursuivre les activités de sélection et de multiplication du Zébu Azawak.

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES

1. Problèmes et questions majeurs influençant l'exécution de la prestation

A ce stade, peu de problèmes majeurs sont apparus, de telle sorte que la bonne exécution du projet n'a pas été perturbée. Cependant, au vu de certaines situations, il est à craindre que la mise en œuvre des principes de sélection ne soit relativement difficile avec certains bénéficiaires dont la conduite du noyau laisse à désirer (non respect de certaines recommandations de la direction).

Un effort supplémentaire devra être fait dans la sensibilisation de ces élèves et le retrait des animaux attribués pourrait être envisagé.

2. Causes des écarts par rapport au calendrier prévu et aux résultats attendus

Suite à la tenue des élections législatives et présidentielles, dans le courant de l'année, le calendrier initialement retenu pour les attributions a été fortement perturbé, nous obligeant à poursuivre ces actions en année 2003.

La difficulté d'avoir parfois des génisses de bonne conformation (spécialement à Tidarmène ou par contre le nombre de géniteurs était plus que suffisant) a également entraîné un certain retard dans le calendrier.

La lenteur en elle-même, des opérations d'attributions, a également fait que le calendrier a été étalé sur une période plus longue que prévue.

L'insuffisance du nombre de chauffeur comme l'incertitude quant à la fiabilité du charroi, ont également impliqués certaines difficultés pour le projet. Ces questions seront revues lors de la prochaine réunion du Comité de Pilotage.

3. Solution aux problèmes ou écarts identifiés. Mesures recommandées.

S'agissant des attributions proprement dites, elles ne devraient pas se répéter dans le temps et donc ne plus poser ce problème. Par contre, il est d'ores et déjà prudent de prévoir un calendrier de remboursement adapté.

La direction, de commun accord avec le chargé de sélection, doit déterminer un calendrier adéquat et prévoir en parallèle les coûts afférents à la prise en charge des comités de Sélection et d'Attributions qui seront impliqués dans le remboursement. Coûts qui, dans le cas des attributions, ont dépassé les prévisions budgétaires.

Avec la tenue du Comité de Pilotage, les problèmes du recrutement d'un chauffeur supplémentaire et de l'acquisition de moyens de locomotion mieux adaptés seront évoqués.

4. Pertinence des suppositions (hypothèses) de départ

Les suppositions de départ sont pour l'instant tout à fait pertinentes, le recul seul peut nous permettre, en fin d'année 2003, de porter un jugement plus fin sur cette problématique.

5. Validité des indicateurs de la prestation

Les indicateurs sont toujours d'actualité. Une réunion avec la Représentation de la CTB devra permettre de peaufiner ou de revoir certains de ceux-ci, afin de les rendre plus précis et plus logiques avec les résultats recherchés.

6. Facteurs ayant influencé la réalisation de la prestation

Pour la période couverte par le présent rapport, il est à noter que la disponibilité de reproducteurs de bonne qualité, tant femelles que mâles, a été supérieure à ce que le projet espérait trouver dans le Cercle de Ménaka, confirmant la supposition que le recensement du cheptel est chose difficile en milieu nomade.

D'autre part, aucun fait nouveau n'est apparu susceptible de modifier la prestation. Nous rappelons simplement notre crainte quant au respect strict des recommandations du projet dans la conduite des noyaux attribués.

7. Opinion des groupes cibles sur le projet

Les bénéficiaires des premières attributions ont montré leur satisfaction à la réception des animaux considérant que le projet a réellement débuté pour eux.

Il est évident qu'avec les mesures d'accompagnement à mettre en place et l'absolue nécessité de suivre les instructions du projet pour la bonne réussite de la prestation, il pourrait y avoir une certaine évolution de la part des bénéficiaires.

8. Prise en compte des recommandations de l'évaluation

Le projet a fait l'objet d'une mission de suivi de la part de la Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural de Bamako. Cette mission, si elle a fait certaines recommandations, a particulièrement apprécié les actions menées par l'équipe du projet.

Le projet a mis en pratique les quelques recommandations présentées et, au travers du Comité de Pilotage prochain, demandera à celui-ci d'officialiser les autres qui nécessitent son aval.

9. Principales réussites de la prestation

En cette fin d'année 2002, la principale réussite de la prestation est la mise en place de 151 noyaux sur les 171 prévus. Ceux-ci répondent aux critères de qualité définis par les différents comités. Le système de marquage des animaux est au point, le suivi scientifique est ébauché au travers d'une collaboration avec le Programme Bovin de l'IER, Sotuba et certains appuis, dans le domaine de la formation surtout sont donnés

10. Recommandations pour la suite à donner à la prestation

Peu de recommandations particulières si ce n'est au niveau du suivi des bénéficiaires avec la nécessité certaine de reprendre encore une fois les explications quant aux raisons d'être de la prestation, ses buts et ses contraintes.

Il y a lieu de donner un maximum de responsabilités et d'appui aux futurs groupements ou associations de bénéficiaires pour assurer l'après projet.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Mohamed L. Ag MATTAHEL	Bernard SCHIRVEL

QUATRIEME PARTIE : ANNEXES

- ANNEXE 1. Résumé des résultats
- ANNEXE 2. Planning d'activités 2002 et réalisations
- ANNEXE 3. Planning d'activités 2003
- ANNEXE 4. Etat des recettes et dépenses 2002
- ANNEXE 5. Prévisions budgétaires 2003
- ANNEXE 6. Taux de déboursement de la prestation
- ANNEXE 7. Personnel de la prestation
- ANNEXE 8. Sous-traitance et appels d'offres
- ANNEXE 9. Equipements
- ANNEXE 10. Interventions des Bailleurs de fonds

ANNEXE 1 : Résumé des résultats et des activités (2002)

Résultats Intermédiaires	Indicateurs	Etat de réalisation
R 1 Les éleveurs sont mieux organisés ○ Formation des bénéficiaires	Groupements formés (5) Rapports de formation	5 % 5 %
R 2 Les éleveurs sont approvisionnés en Zébus Azawak	171 noyaux mis en place	88 %
R 3 L'alimentation des animaux est améliorée ○ Mettre à jour la carte pastorale ○ Elaborer et appliquer conventions de gestion des pâturages ○ Elaborer une stratégie alimentaire ○ Aménager retenues d'eau ○ Mettre en place les magasins	Carte disponible Conventions disponibles (min. 5) Documents de stratégie disponible Retenues aménagées 5 magasins mis en place	5 % 5 % 5 % néant 10 %
R 4 Le suivi zootechnique et vétérinaire est assuré ○ Organiser la prophylaxie dans le Cercle ○ Parcs de vaccination mis en place ○ Collaboration avec autres intervenants ○ Former les magasiniers ○ Déparasiter les animaux attribués ○ Approvisionner les magasins ○ Faire une étude épidémiologique ○ Assurer le contrôle des performances	Convention de partenariat 2 parcs installés Protocoles établis 5 magasiniers formés 171 noyaux traités Circuit commercial efficace Documents disponibles Protocole et résultats disponibles	75 % 15 % 15 % Néant 85 % 10 % 5 % 10 %
R 5 Les produits laitiers et sous-produits d'élevage sont valorisés ○ Inventorier méthodes ○ Former les groupements ○ Fournir les équipements à crédit	Documents disponibles Au moins 1 groupement par commune Groupements approvisionnés	15 % 15 % néant
R 6 Le système de gestion du projet est efficace ○ Système de suivi en place ○ Assurer la formation de l'équipe	Documents et rapports Documents de formation et rapports	50 % néant

Résultats Intermédiaires	Etat d'avancement des activités	Activités proposées pour l'année prochaine
R 1 Les éleveurs sont mieux organisés <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation des bénéficiaires 		Mise en place des cinq groupements Formation des bénéficiaires
R 2 Les éleveurs sont approvisionnés en Zébus Azawak		Mise en place des derniers noyaux
R 3 L'alimentation des animaux est améliorée <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre à jour la carte pastorale ○ Elaborer et appliquer conventions de gestion des pâturages ○ Elaborer une stratégie alimentaire ○ Aménager retenues d'eau ○ Mettre en place les magasins 		Début de mise à jour de la carte Elaboration des conventions Stratégie définie Etude de faisabilité réalisée (au moins 1) 5 magasins complétés
R 4 Le suivi zootechnique et vétérinaire est assuré <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser la prophylaxie dans le Cercle ○ Parcs de vaccination mis en place ○ Collaboration avec autres intervenants ○ Former les magasiniers ○ Déparasiter les animaux attribués ○ Approvisionner les magasins ○ Faire une étude épidémiologique ○ Assurer le contrôle des performances 		Poursuite de la collaboration avec le SLACAER 2 parcs installés Protocoles de collaboration définis 5 magasiniers formés et installés Poursuite et fin du traitement 5 magasins approvisionnés Etude en cours Protocole et suivi en place
R 5 Les produits laitiers et sous-produits d'élevage sont valorisés <ul style="list-style-type: none"> ○ Inventorier méthodes ○ Former les groupements ○ Fournir les équipements à crédit 		Méthodes inventoriées et actions à pendre définies Au moins 1 groupement par commune assisté Au moins 1 groupement par commune assisté
R 6 Le système de gestion du projet est efficace <ul style="list-style-type: none"> ○ Système de suivi en place ○ Assurer la formation de l'équipe 		Réunions et rencontres tenues Mission de suivi/évaluation tenue Suivi DNAMR, DRAMR et CTB opérationnel Formation en informatique et stages en Belgique effectués

ANNEXE 2 : Planning d'activités 2002 et réalisations

		CHRONOGRAMME 2002 REALISATIONS											
ACTIVITES.	INTERVENANTS.	2002											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1.1. APPUYER L'EMERGENCE DE GROUPEMENTS DE BENEFICIAIRES.													
1.1.1. Inventorier les groupements.	Chargés de volet.												
1.1.2. Choisir les groupements à appuyer.	Chargés de volet.												
1.1.3. Appuyer les groupements.	Chargés de volet et animateurs.												
1.2. FORMER LES BENEFICIAIRES.													
1.2.1. Elaborer des modules de formation	Chargés de volet.												
1.2.2. Organiser des sessions de formation.	Chargés de volet et animateurs.												
1.3. ORGANISER DES VOYAGES D'ECHANGES ENTRE ELEVEURS.	Direction du Projet.												
2.1. METTRE EN PLACE LE FONDS D'APPUI AUX BENEFICIAIRES.	DNAMR/CTB.												
2.2. DETERMINER LES CONDITIONS DE PRÊT ET DE REMBOURSEMENT.	Comités de sélection et d'attribution.												
2.3. CRÉER LES COMITES DE SELECTION DE LA RACE AZAWAK.	Direction du Projet.												
2.4. DEFINIR LES CRITERES DE SELECTION DES ANIMAUX.	Comités de sélection.												
2.5. ETABLIR UN FICHER DES TROUPEAUX, DES ANIMAUX DE RACE PURE.	Direction du Projet.												
2.6. CRÉER LES COMITES D'ATTRIBUTION.	Direction du Projet.												
2.7. ETABLIR LES CRITERES DE CHOIX DES BENEFICIAIRES.	Comités d'attribution.												
2.8. PASSER LES CONTRATS DE PRETS.	Direction du Projet.												
2.9. ORGANISER L'APPROVISIONNEMENT EN ZEBUS AZAWAK.	Comités de sélection et d'attribution.												
3.1. METTRE A JOUR LA CARTE PASTORALE.	Chargé du pastoralisme.												

ACTIVITES.	INTERVENANTS.	2002											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
3.2. ELABORER ET APPLIQUER DES CONVENTIONS LOCALES DE GESTION DES PATURAGES.													
3.2.1. Mettre en place le comité et les sous-comités de gestion pastorale.	Chargé du pastoralisme.												
3.2.2. Définir et approuver les conventions.	Direction et comités pastoraux.												
3.2.3. Appliquer conventions.	Chargé du pastoralisme.												
3.3. FORMER LES ELEVEURS.	Chargés de volet et animateurs.												
3.4. ELABORER UNE STRATEGIE EN MATIERE D'ALIMENTATION DES ANIMAUX.													
3.4.1. Élaborer la stratégie.	Direction du Projet.												
3.4.2. Approuver le document de stratégie.	Comité technique.												
3.4.3. Suivre l'application de la stratégie.	Chargés de volet et animateurs.												
3.5. AMENAGER DES RETENUES D'EAU.													
3.5.1. Faire un inventaire des interventions possibles.	Chargés de volet et animateurs.												
3.5.2. Choisir les sites d'intervention.	Comité technique.												
3.5.3. Lancer un appel d'offres.	Direction du Projet.												
3.5.4. Exécuter les travaux d'aménagement.	Entreprise retenue.												
3.5.5. Assurer la participation des bénéficiaires	Direction du Projet.												
3.6. METTRE EN PLACE DES MAGASINS COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS.													
3.6.1. Choisir les sites.	Comité technique.												
3.6.2. Lancer un appel d'offres.	Direction du Projet.												
3.6.3 Exécuter les travaux.	Entreprise retenue.												
3.7. ETABLIR LA COLLABORATION AVEC LES INSTITUTS DE RECHERCHE ET RESEAUX SPECIALISES.													
3.7.1. Prendre contact avec les différents partenaires.	Direction du Projet.												
3.7.2. Mettre en place des protocoles de collaboration.	Direction du Projet.												

4.1. ORGANISER LA PROPHYLAXIE DANS LE CERCLE.																
4.1.1. Mettre en place une chaîne de froid.	Direction du Projet.															
4.1.2. Formuler des programmes de prophylaxie.	Chargé de santé animale.															
4.1.3. Appliquer les programmes de prophylaxie.	Chargé de santé animale.															
ACTIVITES.		INTERVENANTS.		2002												
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
4.1.4. Choisir les sites des parcs de vaccination.	Comité technique.															
4.1.5. Lancer un appel d'offres.	Direction du Projet.															
4.1.6. Exécuter les travaux.	Entreprise retenue.															
4.1.7. Assurer la participation des bénéficiaires	Direction du Projet.															
4.2. DETERMINER LES TERMES DE COLLABORATION AVEC LE SERVICE VETERINAIRE, LES PRIVES ET AUTRES INTERVENANTS DANS LE CERCLE.																
4.2.1. Identifier les partenaires potentiels.	Direction du Projet.															
4.2.2. Formuler les termes de collaboration.	Direction du Projet.															
4.2.3. Appliquer les accords de collaboration.	Direction du Projet.															
4.3. FORMER LES MAGASINIERS.																
4.3.1. Choisir les gestionnaires des magasins.	Comité technique.															
4.3.2. Former les gestionnaires.	Chargés de volet.															
4.4. ASSURER LE DEPARASITAGE SYSTEMATIQUE DES ANIMAUX ATTRIBUES.																
4.4.1. Choisir et acheter les produits vétérinaires.	Direction du Projet.															
4.4.2. Déparasiter les animaux.	Direction du Projet.															
4.5. METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT EN MEDICAMENTS.																
4.5.1. Inventorier les circuits existants.	Chargé de santé animale.															
4.5.2. Choisir un circuit efficace.	Comité technique.															
4.5.2. Mettre en place le circuit.	Direction du Projet.															
4.6. EFFECTUER UNE ETUDE EPIDEMIOLOGIQUE DU CERCLE.																
4.6.1. Effectuer l'étude épidémiologique.	Chargé de santé animale.															
4.7. ASSURER LE CONTRÔLE DES PERFORMANCES ZOOTECHNIQUES.																
4.7.1. Choisir des troupeaux témoins.	Direction du Projet.															
4.7.2. Etablir des critères de performance et un programme de contrôle.	Direction du Projet.															
4.7.3. Contrôler les performances.	Chargés de volet et animateurs.															
5.1. INVENTORIER ET AMELIORER LES METHODES DE CONSERVATION ET DE TRANSFORMATION DES PRODUITS LACTIERS ET SOUS-PRODUITS DE L'ELEVAGE.																
5.1.1. Etablir un inventaire des méthodes sur la base des produits retenus.	Chargés de l'appui.															
5.1.2. Identifier les groupements susceptibles d'être appuyés.	Chargés de l'appui.															

ACTIVITES.	INTERVENANTS.	2002											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
5.2. FORMER LES GROUPEMENTS (TECHNOLOGIE, COMMERCIALISATION, ...)													
5.2.1. Proposer les améliorations à apporter.	Direction du Projet.												
5.2.2. Former les groupements.	Chargés de l'appui.												
5.3. FOURNIR A CREDIT LES EQUIPEMENTS NECESSAIRES.													
5.3.1. Choisir les équipements appropriés.	Chargés de l'appui.												
5.3.2 Acheter et fournir les équipements.	Direction du Projet.												
6.1. METTRE EN PLACE ET EQUIPER L'EQUIPE DU PROJET.													
6.1.1. Faire l'inventaire de l'équipement restant à acheter.	Direction du Projet.												
6.1.2. Soumettre pour approbation les commandes.	Direction du Projet.												
6.1.3. Effectuer les commandes.	Direction du Projet.												
6.1.4. Réceptionner les commandes.	Direction du Projet.												
6.2. METTRE EN PLACE ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PILOTAGE.	Comité de Pilotage.												
6.3. METTRE EN PLACE UN COMITE TECHNIQUE ET ASSURER SON FONCTIONNEMENT.	Comité Technique.												
6.4. ELABORER ET APPLIQUER UN SYSTEME DE SUIVI EVALUATION DU PROJET.													
6.4.1. Mettre en forme un programme de suivi interne.	Direction du Projet.												
6.4.2. Formuler le suivi DNAMR, DRAMR, CTB.	Direction du Projet.												
6.4.3. Organiser l'auto évaluation des bénéficiaires.	Direction du Projet.												
6.4.4. Organiser l'évaluation externe.	Direction du Projet.												
6.4.5. Organiser des concours annuels entre éleveurs et entre communes.	Comité technique.												
6.4.6. Organiser l'audit comptable.	Direction du Projet.												
6.4.7. Tenir un atelier PIPO II.	Direction du Projet.												

ACTIVITES.	INTERVENANTS.	2002											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
6.5. ASSURER LA FORMATION DE L'EQUIPE DU PROJET.													
6.5.1. Identifier les besoins de formation.	Direction du Projet.				■	■	■				■	■	
6.5.2. Programmer les formations.	Direction du Projet.						■	■	■	■	■	■	■
6.5.3. Evaluer les formations.	Direction du Projet.						■	■	■	■	■	■	■
7. ETUDE SUCCINCTE DANS LE CADRE DE L'APPUI AU LEVRIER AZAWAK.													
7.1. Contacter des propriétaires de chiens et envisager les actions possibles.	Direction du Projet					■	■	■	■	■	■		
7.2. Définir le calendrier des actions envisagées et le budget y afférent.	Direction du Projet										■	■	
7.3. Proposer le calendrier et le budget pour approbation.	Comité de Pilotage												■
8. REFLEXION SUR L'ELEVAGE DU DROMADAIRE. PRESENTATION PROPOSITIONS.	Direction du Projet Direction du Projet							■	■	■	■	■	■

ANNEXE 3 : Planning d'activités 2003

ACTIVITES.	INTERVENANTS.	2003											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1.1. APPUYER L'EMERGENCE DE GROUPEMENTS DE BENEFICIAIRES.													
1.1.1. Inventorier les groupements.	Chargés de volet.												
1.1.2. Choisir les groupements à appuyer.	Chargés de volet.												
1.1.3. Appuyer les groupements.	Chargés de volet et animateurs.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
1.2. FORMER LES BENEFICIAIRES.													
1.2.1. Elaborer des modules de formation	Chargés de volet.												
1.2.2. Organiser des sessions de formation.	Chargés de volet et animateurs.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
1.3. ORGANISER DES VOYAGES D'ECHANGES ENTRE ELEVEURS.	Direction du Projet.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2.1. METTRE EN PLACE LE FONDS D'APPUI AUX BENEFICIAIRES.	DNAMR/CTB.												
2.2. DETERMINER LES CONDITIONS DE PRÊT ET DE REMBOURSEMENT.	Comités de sélection et d'attribution.												
2.3. CRÉER LES COMITES DE SELECTION DE LA RACE AZAWAK.	Direction du Projet.												
2.4. DEFINIR LES CRITERES DE SELECTION DES ANIMAUX.	Comités de sélection.												
2.5. ETABLIR UN FICHIER DES TROUPEAUX, DES ANIMAUX DE RACE PURE.	Direction du Projet.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2.6. CRÉER LES COMITES D'ATTRIBUTION.	Direction du Projet.												
2.7. ETABLIR LES CRITERES DE CHOIX DES BENEFICIAIRES.	Comités d'attribution.												
2.8. PASSER LES CONTRATS DE PRETS.	Direction du Projet.	■	■	■									
2.9. ORGANISER L'APPROVISIONNEMENT EN ZEBUS AZAWAK.	Comités de sélection et d'attribution.	■	■	■									

ACTIVITES.		INTERVENANTS.	2003													
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
3.1.	METTRE A JOUR LA CARTE PASTORALE.	Chargé du pastoralisme.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3.2.	ELABORER ET APPLIQUER DES CONVENTIONS LOCALES DE GESTION DES PATURAGES.															
	3.2.1. Mettre en place le comité et les sous-comités de gestion pastorale.	Chargé du pastoralisme.			■	■	■	■	■							
	3.2.2. Définir et approuver les conventions.	Direction et comités pastoraux.	■	■	■											
	3.2.3. Appliquer conventions.	Chargé du pastoralisme.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3.3.	FORMER LES ELEVEURS.	Chargés de volet et animateurs.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3.4.	ELABORER UNE STRATEGIE EN MATIERE D'ALIMENTATION DES ANIMAUX.															
	3.4.1. Elaborer la stratégie.	Direction du Projet.														
	3.4.2. Approuver le document de stratégie.	Comité technique.														
	3.4.3. Suivre l'application de la stratégie.	Chargés de volet et animateurs.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3.5.	AMENAGER DES RETENUES D'EAU.															
	3.5.1. Faire un inventaire des interventions possibles.	Chargés de volet et animateurs.														
	3.5.2. Choisir les sites d'intervention.	Comité technique.							■							
	3.5.3. Lancer un appel d'offres.	Direction du Projet.							■							
	3.5.4. Exécuter les travaux d'aménagement.	Entreprise retenue.								■	■	■	■	■	■	■
	3.5.5. Assurer la participation des bénéficiaires	Direction du Projet.									■	■	■	■	■	■
3.6.	METTRE EN PLACE DES MAGASINS COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS.															
	3.6.1. Choisir les sites.	Comité technique.														
	3.6.2. Lancer un appel d'offres.	Direction du Projet.														
	3.6.3 Exécuter les travaux.	Entreprise retenue.	■	■	■	■	■	■								
3.7.	ETABLIR LA COLLABORATION AVEC LES INSTITUTS DE RECHERCHE ET RESEAUX SPECIALISES.															
	3.7.1. Prendre contact avec les différents partenaires.	Direction du Projet.				■	■	■								
	3.7.2. Mettre en place des protocoles de collaboration.	Direction du Projet.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

ACTIVITES.	INTERVENANTS.	2003											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
4.1. ORGANISER LA PROPHYLAXIE DANS LE CERCLE.													
4.1.1. Mettre en place une chaîne de froid.	Direction du Projet.												
4.1.2. Formuler des programmes de prophylaxie.	Chargé de santé animale.												
4.1.3. Appliquer les programmes de prophylaxie.	Chargé de santé animale.	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
4.1.4. Choisir les sites des parcs de vaccination.	Comité technique.												
4.1.5. Lancer un appel d'offres.	Direction du Projet.												
4.1.6. Exécuter les travaux.	Entreprise retenue.	///	///	///	///	///							
4.1.7. Assurer la participation des bénéficiaires	Direction du Projet.	///	///	///	///	///							
4.2. DETERMINER LES TERMES DE COLLABORATION AVEC LE SERVICE VETERINAIRE, LES PRIVES ET AUTRES INTERVENANTS DANS LE CERCLE.													
4.2.1. Identifier les partenaires potentiels.	Direction du Projet.												
4.2.2. Formuler les termes de collaboration.	Direction du Projet.			///	///								
4.2.3. Appliquer les accords de collaboration.	Direction du Projet.			///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
4.3. FORMER LES MAGASINIERS.													
4.3.1. Choisir les gestionnaires des magasins.	Comité technique.			///									
4.3.2. Former les gestionnaires.	Chargés de volet.			///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
4.4. ASSURER LE DEPARASITAGE SYSTEMATIQUE DES ANIMAUX ATTRIBUES.													
4.4.1. Choisir et acheter les produits vétérinaires.	Direction du Projet.												
4.4.2. Déparasiter les animaux.	Direction du Projet.												
4.5. METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT EN MEDICAMENTS.													
4.5.1. Inventorier les circuits existants.	Chargé de santé animale.			///	///								
4.5.2. Choisir un circuit efficace.	Comité technique.			///	///	///							
4.5.2. Mettre en place le circuit.	Direction du Projet.			///	///	///	///						
4.6. EFFECTUER UNE ETUDE EPIDEMOLOGIQUE DU CERCLE.	Chargé de santé animale.	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
4.7. ASSURER LE CONTRÔLE DES PERFORMANCES ZOOTECHNIQUES.													
4.7.1. Choisir des troupeaux témoins.	Direction du Projet.			///	///	///							
4.7.2. Etablir des critères de performance et un programme de contrôle.	Direction du Projet.			///	///	///							
4.7.3. Contrôler les performances.	Chargés de volet et animateurs.			///	///	///	///	///	///	///	///	///	///

ACTIVITES.	INTERVENANTS.	2003											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
5.1. INVENTORIER ET AMELIORER LES METHODES DE CONSERVATION ET DE TRANSFORMATION DES PRODUITS LAITIERS ET SOUS-PRODUITS DE L'ELEVAGE.													
5.1.1. Etablir un inventaire des méthodes sur la base des produits retenus.	Chargés de l'appui.												
5.1.2. Identifier les groupements susceptibles d'être appuyés.	Chargés de l'appui.												
5.2. FORMER LES GROUPEMENTS (TECHNOLOGIE, COMMERCIALISATION, ...)													
5.2.1. Proposer les améliorations à apporter.	Direction du Projet.												
5.2.2. Former les groupements.	Chargés de l'appui.												
5.3. FOURNIR A CREDIT LES EQUIPEMENTS NECESSAIRES.													
5.3.1. Choisir les équipements appropriés.	Chargés de l'appui.												
5.3.2. Acheter et fournir les équipements.	Direction du Projet.												
6.1. METTRE EN PLACE ET EQUIPER L'EQUIPE DU PROJET.													
6.1.1. Faire l'inventaire de l'équipement restant à acheter.	Direction du Projet.												
6.1.2. Soumettre pour approbation les commandes.	Direction du Projet.												
6.1.3. Effectuer les commandes.	Direction du Projet.												
6.1.4. Réceptionner les commandes.	Direction du Projet.												
6.2. METTRE EN PLACE ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PILOTAGE.	Comité de Pilotage.												
6.3. METTRE EN PLACE UN COMITE TECHNIQUE ET ASSURER SON FONCTIONNEMENT.	Comité Technique.												
6.4. ELABORER ET APPLIQUER UN SYSTEME DE SUIVI EVALUATION DU PROJET.													
6.4.1. Mettre en forme un programme de suivi interne.	Direction du Projet.												
6.4.2. Formuler le suivi DNAMR, DRAMR, CTB.	Direction du Projet.												
6.4.3. Organiser l'auto évaluation des bénéficiaires.	Direction du Projet.												
6.4.4. Organiser l'évaluation externe.	Direction du Projet.												
6.4.5. Organiser des concours annuels entre éleveurs et entre communes.	Comité technique.												
6.4.6. Organiser l'audit comptable.	Direction du Projet.												
6.4.7. Tenir un atelier PIPO II.	Direction du Projet.												

ANNEXE 4 : Etat des recettes et dépenses 2002

Code budgétaires	Budget 2002	Décaissement en FCFA	Taux %
A/R1/51/A	1 500 000	0	0.0
A/R1/51/B	1 420 000	0	0.0
A/R1/51/C	2 500 000	294 000	11.8
Total R1	5 420 000	294 000	5.4
A/R2/10/A	3 000 000	3 500	0.1
A/R2/23/B	375 000	604 600	161.2
A/R2/45/A	4 400 000	191 500	4.4
A/R2/61/A	234 184 500	185 192 800	79.1
Total R2	241 959 500	185 992 400	76.9
A/R3/44/A	14 250 000	593 500	4.2
A/R3/51/A	1 020 000	0	0.0
Total R3	15 270 000	593 500	3.9
A/R4/10/B	1 500 000	500 000	33.3
A/R4/23/A	1 000 000	250 000	25.0
A/R4/40/A	9 522 500	2 186 800	23.0
A/R4/46/A	21 600 000	0	0.0
A/R4/51/A	191 250	0	0.0
A/R4/45/B	11 437 500	0	0.0
Total R4	45 251 250	2 936 800	6.5
A/R5/44/A	1 900 000	0	0.0
A/R5/51/A	2 550 000	775 050	30.4
Total R5	4 450 000	775 050	17.4
Z/GM/01/A	28 127 500	27 785 319	98.8
Z/GM/10/B	1 000 000	598 015	59.8
Z/GM/23/A	1 995 000	843 055	42.3
Z/GM/23/B	5 190 000	3 235 945	62.3
Z/GM/23/C	1 675 000	1 088 135	65.0
Z/GM/31/A	1 706 250	1 206 490	70.7
Z/GM/32/A	10 506 350	6 458 736	61.5
Z/GM/32/B	6 020 625	9 000	0.1
Z/GM/33/A	13 710 000	12 541 133	91.5
Z/GM/33/B	2 200 000	792 041	36.0
Z/GM/34/A	1 096 875	60 000	5.5
Z/GM/35/A	560 000	120 290	21.5
Z/GM/41/A	5 500 000	4 500 000	81.8
Z/GM/43/A	6 881 250	3 521 000	51.2
Z/GM/44/A	21 557 500	4 541 600	21.1
Z/GM/46/A	5 000 000	6 000	0.1
Z/GM/52/A	2 851 125	1 498 440	52.6
Z/GM/99/A	2 340 000	604 000	25.8
Total R6	117 917 475	69 409 199	58.9
Imprévus	19 659 224	744 000	3.8
Grand Total	449 927 449	260 744 949	58.0

ANNEXE 5 : Prévisions budgétaires 2003

Budget 2003 prévisions de dépenses mensuelles.													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
A/R1/10/A			2 000 000	2 500 000									4 500 000
A/R1/51/A			2 300 000			2 000 000			2 000 000				6 300 000
A/R1/51/B			5 680 010										5 680 010
A/R1/51/C				1 353 000				1 000 000					2 353 000
A/R2/10/A			10 000 000				9 160 797						19 160 797
A/R2/23/A								1 225 006					1 225 006
A/R2/23/B		100 000											100 000
A/R2/45/A				4 208 496									4 208 496
A/R2/61/A	11 000 000	12 000 000											23 000 000
A/R3/10/A				11 937 491		10 000 000							21 937 491
A/R3/39/A					4 289 992								4 289 992
A/R3/44/A					25 000 000		25 000 000		25 000 000		10 656 489		85 656 489
A/R3/51/A				4 080 000									4 080 000
A/R4/01/A			90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	900 000
A/R4/10/A						4 500 000				4 348 125			8 848 125
A/R4/10/B						4 500 000							4 500 000
A/R4/23/A			250 000						250 000			250 000	1 000 000
A/R4/40/A			7 335 708				250 000						7 335 708
A/R4/45/A					10 000 000					14 374 995			24 374 995
A/R4/45/B					10 000 000					10 662 442			20 662 442
A/R4/46/A		5 000 000	25 000 000	21 000 001									51 000 001
A/R4/51/A				400 000									400 000
A/R5/10/A			2 000 000	2 000 000	1 687 508								5 687 508
A/R5/44/A			1 000 000	1 000 000	1 000 000	899 992							3 899 992
A/R5/51/A			1 500 000	1 500 000	1 500 000	500 000							5 000 000
Z/GM/01/A	3 694 083	3 694 083	3 694 083	3 694 083	3 694 083	3 694 083	3 694 083	3 694 083	3 694 083	3 694 083	3 694 083	3 694 083	44 329 000
Z/GM/10/A							25 000 000						25 000 000
Z/GM/10/B				500 021				500 000				500 000	1 500 021
Z/GM/23/A				500 942				500 000				500 000	1 500 942
Z/GM/23/B	623 750	623 750	623 750	623 750	623 750	623 750	623 750	623 750	623 750	623 750	623 750	623 750	7 485 000
Z/GM/23/C							800 000					1 000 000	1 800 000
Z/GM/31/A	123 882	123 882	123 882	123 882	123 882	123 882	123 882	123 882	123 882	123 882	123 882	123 882	1 486 580
Z/GM/32/A	666 717	666 717	666 717	666 717	666 717	666 717	666 717	666 717	666 717	666 717	666 717	666 717	8 000 602
Z/GM/32/B			250 050	250 050	250 050	250 050	250 050	250 050	250 050	250 050	250 050	250 050	2 500 497
Z/GM/33/A	1 166 667	1 166 667	1 166 667	1 166 667	1 166 667	1 166 667	1 166 667	1 166 667	1 166 667	1 166 667	1 166 667	1 166 667	14 000 000
Z/GM/33/B	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	2 400 000
Z/GM/34/A			108 190	108 190	108 190	108 190	108 190	108 190	108 190	108 190	108 190	108 190	1 081 900
Z/GM/35/A			37 500				37 500		37 500			37 500	150 000
Z/GM/41/A							30 000 000						30 000 000
Z/GM/43/A				3 360 256									3 360 256
Z/GM/44/A			8 000 000	7 043 215									15 043 215
Z/GM/46/A			6 793 999										6 793 999
Z/GM/52/A		1 093 987											1 093 987
Z/GM/99/A		857 636	857 636	857 636	857 636	857 636	857 636	857 636	857 636	857 636	857 636	857 636	9 434 001
A/R6/99/A		960 628	960 628	960 628	960 628	960 628	960 628	960 628	960 628	960 628	960 628	960 628	10 566 906
	17 475 099	26 487 350	80 638 819	70 125 024	71 219 102	47 429 094	73 702 399	11 966 608	36 029 102	38 127 164	19 398 091	11 029 102	503 626 958

ANNEXE 6 : Taux de déboursement de la prestation (au 31/12/2002)

RESUME FINANCIER						
Source de financement	Budget annuel 2002	Budget cumulé	Dépenses réelles 2002	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement 2002	Taux de déboursement cumulé
Contribution belge directe (co-gestion)	449.927.449 FCFA 685.910 euros	609.893.533 FCFA 929.777 euros	260.744.949 FCFA 397.503 euros	420.866.033 FCFA 641.370 euros	58 %	70 %
Contribution Etat partenaire	?	?	?	?		
Contribution Fonds de contrepartie						
Régie	131.510 euros	306.856 euros	113.430 euros	263.416 euros	86 %	86 %

ANNEXE 7 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire	Chef de Projet (depuis décembre 2001) Chargé de Sélection (depuis juillet 2001) Chargé de Pastoralisme (départ juillet 2001) Chargé de Santé Animale (depuis mars 2002) Chargé de Pastoralisme (depuis janvier 2003) Chargé des Organisations Professionnelles (départ juillet 2001) Chargée des Organisations Professionnelles (depuis juin 2001) Chargé des Finances (depuis octobre 2001)	Remplaçant En instance de départ, mais candidate trouvée pour son remplacement
2. Personnel d'appui recruté localement	Secrétaire (depuis mars 2001) Magasinier (depuis mars 2001) Technicien de saisie (depuis mars 2001) Planton (depuis mars 2001) 2 chauffeurs (depuis novembre 2000 et mars 2001) 2 gardiens (depuis novembre 2000 et Mars 2001) 2 entretiens poste (depuis mars 2001) 10 animateurs (depuis mars 2001)	

3. Personnel d'encadrement recruté localement	néant	
4. Personnel International (hors CTB)	néant	
5. Expert en Coopération Internationale (CTB)	Ingénieur Agronome Zootechnicien (depuis septembre 2000)	

ANNEXE 8 : Sous-traitance et appels d'offres (au 31/12/2002)

1. Achat dromadaires de monte pour les animateurs

Mode de passation du marché	: Appel d'offre restreint
Date de l'appel d'offres	: Juin 2002
Date de début du contrat de sous-traitance	: Juin 2002
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Abidine Ould SIDAMAR
Objet du contrat	: Achat de dromadaires pour animateurs
Coût du contrat	: 4.500.000 francs CFA
Durée du contrat	: conclu à ce jour par la fourniture de 20 animaux de monte.

2. Achat de matériel informatique.

Mode de passation du marché	: Appel d'offre restreint
Date de l'appel d'offres	: Juin 2002
Date de début du contrat de sous-traitance	: Juillet 2002
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Coprexim Bamako
Objet du contrat	: Achats de deux ordinateurs et d'une photocopieuse
Coût du contrat	: 5.507.000 francs CFA
Durée du contrat	: conclu à ce jour par la fourniture du matériel demandé.

Commentaires/recommandations :

Sans commentaires

D'autres appels d'offres sont en cours mais ne seront finalisés qu'en 2003, appels d'offre pour les magasins et les parcs de vaccination, appel d'offre pour les travaux d'extension des bureaux du projet.

ANNEXE 9 : Inventaire (au 31/12/2002)

N° d'ordre	Désignation	Qté	Montant
1	VEHICULES		
	Dromadaires	20	4 500 000
	Véhicules	3	48 500 000
2	MOBILIER		
	Table à manger	4	2 355 000
	Chaises	20	
	Salon	2	
	Lit 2 places	2	
	Lit 1 place1	2	
	Armoire 2 portes	5	
	Buffet	2	
	Etagère	4	
	Fauteuil 1/2 Ministre	2	
	Fauteuil Visiteur	7	
	Fauteuil Secrétaire	2	
	Armoire bureau	1	54 600
	Etagère Bureau	3	270 000
	Etagère magasin	1	
	Matela	6	113 000
	Matela Fofy	2	50 000
	Bureau	1	126 500
	Chaise	1	
	Etagère	1	
	Table-bureau	9	540 000
	Lit	2	
	Tableau affichage	1	40 000
3	MATERIEL INFORMATIQUE		
	Micro-ordinateur	2	6 080 969
	Imprimante multifonction	1	
	Onduleur merlin gerin	2	
	Office pro 2000	1	
	Regulateur 1000 VA	1	
	Prise Pulsar	1	
	Imprimante HP 340	1	371 800
	Imprimante HP 1200 10PPM	1	3 521 000
	Graveur CD ROM	2	
	Ecran Compaq Evo 17" S720	2	
	Deskpro Compaq	2	
	Lecteur Zip 250MO	2	
	Portable	1	

N° d'ordre	Désignation	Qté	Montant
4	AUTRES MATERIELS & EQUIPEMENTS		
	Station fixe HF (RAC) + accessoires	1	3 041 355
	Station fixe HF (RAC) + accessoires	2	5 874 820
	Equipement rac :		
	Panneau 50W	1	531 250
	Batterie 12 V	1	
	Regulateur 12 V	1	
	Panneau solaire + accessoires	12	9 857 000
	Téléphone Satellite	1	4 050 000
	Onduleur 800 VA	2	1 986 000
	Multiprise power Guard 5 prises	2	
	Copieur Ricoh 4615	1	
	Chargeur automatique Copieur Ricoh	1	
	Machine à reliure IBICO	1	450 000
	Cisaille n°80/12	1	
	Coffre fort	1	310 000
	CAMERA	1	630 000
	Appareil photo numérique	1	485 000
	Outils 2172.MV6	1	1 298 720
	Coffret maritime	1	
	GPS 12 XL portables 12 canaux	4	1 500 000
	Groupe électrogène	2	9 465 000
	Clim monobloc	3	
	Congélateur électrique	2	650 000
	Cuisinière	2	1 534 000
	Frigo	2	
	Glacière	1	120 000
	Téléviseur Samsung 20 P060		200 000
	Ventilateur	4	49 000
	Cuve 2.500 litres	2	2 144 000
	Pulvérisateur 16L	3	150 000
	Panneau double face	1	180 000
	Panneau 1 face	1	
	Equip. dromadaire : Selle, couverture, tapis	ND	830 000
	Fer à marquer le bétail	29	150 000